

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE

S/14769  
26 novembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 26 NOVEMBRE 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DES  
SEYCHELLES

Sur ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le  
texte d'un télégramme qui vous est adressé par le Ministre des affaires étrangères  
de la République des Seychelles, M. Jacques Hodoul.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce télégramme comme  
document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim.  
(Signé) Giovinella GONTHIER

Annexe

Télégramme daté du 26 novembre 1981, adressé au Secrétaire général  
par le Ministre des affaires étrangères des Seychelles

Le Ministre des affaires étrangères de la République des Seychelles présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de porter à son attention les faits suivants :

Le Gouvernement de la République des Seychelles tient à faire savoir au Secrétaire général que le peuple et le territoire de la République des Seychelles ont dû faire face, le 25 novembre 1981 à partir de 14 h 30 GMT environ, à une attaque méprisable d'un groupe d'une centaine de mercenaires qui ont atterri à l'aéroport international des Seychelles sous le couvert d'un vol régulier de Royal Air Swazi.

Ce groupe de mercenaires, vraisemblablement d'origine sud-africaine, a lancé immédiatement après l'atterrissage une attaque contre l'aéroport international et s'est emparé ses membres du personnel de l'aéroport comme otages. Les forces armées populaires des Seychelles ont vaillamment combattu les mercenaires et elles ont maintenant la situation en main, la plupart des otages ayant été libérés et plusieurs mercenaires mis hors de combat.

Pris de panique, d'autres ont pour s'enfuir détourné un appareil d'Air India vers Durban, avec tous ses passagers à bord.

Il est profondément préoccupant de constater qu'une fois de plus, en dépit des efforts constamment faits par l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine et le Mouvement des pays non alignés pour débarrasser les pays en développement du fléau du mercenariat, une nation africaine a dû lutter contre des soldats de fortune afin de sauvegarder sa souveraineté et la voie qu'elle a choisi de suivre pour assurer son développement économique et social.

Le Gouvernement de la République des Seychelles serait très reconnaissant au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de bien vouloir faire distribuer aujourd'hui comme document officiel du Conseil de sécurité le texte de la présente communication relative à la situation critique qui, heureusement, est à présent maîtrisée grâce à la vigilance des forces armées de la République des Seychelles. Il faut relever que le peuple seychellois fait face à la situation avec courage, calme et dévouement.

Le Gouvernement seychellois serait également reconnaissant au Secrétaire général de bien vouloir publier une condamnation officielle de cette agression brutale contre un peuple épris de paix qui, par-dessus tout, lutte avec détermination pour effacer l'héritage du colonialisme et du sous-développement, mais qui se trouve aussi contraint de consacrer une partie de ses ressources dont il a tant besoin à la sauvegarde de son intégrité souveraine et de sa sécurité.

